

Louis Hémon à son père

Nicole Deschamps

Volume 3, numéro 1, février 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036254ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036254ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deschamps, N. (1967). Louis Hémon à son père. *Études françaises*, 3(1), 53–60.
<https://doi.org/10.7202/036254ar>

NOTES ET DOCUMENTS

LOUIS HÉMON À SON PÈRE

La légende présente volontiers Louis Hémon sous les traits d'un étranger qui, inspiré par les solitudes québécoises, écrit spontanément *Maria Chapdelaine* sous la dictée d'un mystérieux génie. On lui invente une dulcinée: Éva Bouchard. Après sa mort, on le canonise apôtre des valeurs prônées par l'Action française. À l'étranger, il devient le peintre officiel de la carte postale « typiquement canadienne ». Chez nous, il est sacré défenseur du nationalisme de l'époque et champion de l'idéal de la terre.

Si, à propos de l'auteur de *Maria Chapdelaine*, les opinions les plus fantaisistes prolifèrent au point d'engendrer des mythes, il faut en attribuer le fait à un ensemble de circonstances: laconisme du romancier qui détestait se raconter; discrétion de la famille Hémon¹; absence à peu près totale de faits précis pouvant illustrer, par exemple, ce que fut le séjour à Londres de l'étudiant puis du jeune écrivain besogneux; réserve, finalement, des deux principaux commentateurs de Louis Hémon, Allan McAndrew et Audrey Freeman qui, ayant eu accès à la correspondance et connaissant probablement certains secrets, n'en firent pas état dans leurs travaux.

La lettre, absolument inédite, dont nous citons ici le texte intégral, nous a été communiquée l'été dernier par Mademoiselle Lydia Kathleen Hémon, la fille du romancier, qui n'en avait elle-même découvert l'existence que récemment. C'est une lettre étonnante qui, en plus de révéler des faits inconnus de la vie de Louis Hémon, montre un aspect nouveau et particulièrement attachant de la personnalité de cet écrivain à triste réputation de bien-pensant. Les brefs commentaires

1. Pour des raisons, évidentes à la lecture du document que nous reproduisons, la famille Hémon, et notamment Mademoiselle Marie Hémon qui fut durant de longues années la gardienne des œuvres de son frère, filtra soigneusement les renseignements qui serviraient à établir la réputation officielle du romancier.

qui accompagnent ce document expriment spontanément des impressions. Ils ne sont pas (ou pas encore) la conclusion d'études fouillées qui justifieraient la présentation, même hypothétique, d'un « véritable » Louis Hémon.

De tous les mythes que l'on a créés autour de Louis Hémon, c'est celui du Survenant² qui me plaît le plus. On y retrouve l'exilé, le coureur des bois, le fils prodigue, l'éternel adolescent, le rêveur solitaire, l'aventurier, l'enchanteur, tous personnages ravissants-décevants qui hantent notre littérature et inspirent nos chansons. Qui est ce mystérieux Hémon ? Un romancier ou bien l'un de nos héros en liberté ? Le voilà qui part, qui revient, qui s'en va de nouveau, plus loin, plus loin, toujours plus loin, et qui finit par mourir en route, comme son François Paradis, engouffré par l'espace vers lequel il cherchait peut-être un refuge. À l'auteur de *Maria Chapdelaine*, il ne manque ni le courage physique, ni le charme, ni l'indépendance désinvolte du Survenant. Une fois pour toutes, l'un et l'autre ont adopté les mêmes réflexes : la route et « neveurmagne »³.

La courte vie de Louis Hémon n'est qu'une suite de déplacements imprévisibles, de voyages, de déménage-

2. *Le Survenant*, roman de Germaine Guèvremont paru en 1945.

Le héros, qui n'a pas daigné révéler son nom, reçoit celui de « Survenant » par ceux qui l'hébergent. Voici le texte :

« Ce soir-là, ni le jour suivant qu'il passa au travail en compagnie des autres, l'étranger ne projeta de partir. A la fin de la relevée, Didace finit par lui demander :

— Resteras-tu longtemps avec nous autres ?

— Quoi ! je resterai le temps qu'il faut !

— D'abord, dis-nous qu'est ton nom ? D'où que tu sors ?

— Mon nom ? Vous m'en avez donné un : vous m'avez appelé Venant.

— On t'a pas appelé Venant, corrigea Didace. On a dit : le Survenant.

— Je vous questionne pas, reprit l'étranger. Faites comme moi. J'aime la place. Si vous voulez me donner à coucher, à manger et un tant soit peu de tabac par-dessus le marché, je resterai. Je vous demande rien de plus. Pas même une taule. Je vous servirai d'engagé et appelez-moi comme vous voudrez. » *Le Survenant*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1959, p. 11 et suiv.

3. De l'anglais *never mind* (n'importe !, laisse faire !). A toute question gênante, le Survenant répond par une expression qui lui est propre : « neveurmagne ».

ments, de volte-face, de brusques changements d'orientation. Il étudie le droit qu'il ne pratiquera jamais. Rêvant de partir pour l'Asie, il s'inscrit à l'École des Langues orientales vivantes afin de préparer son entrée à l'École Coloniale. Admissible pour l'Afrique, il abandonne l'idée d'aller aux colonies et s'oriente plutôt vers l'Angleterre où il sera tantôt étudiant, tantôt *commercial clerk*⁴, c'est-à-dire écrivain solitaire et besogneux. Il s'entraîne à toutes sortes de sports, mais la pratique intensive de la boxe, de la natation ou du canotage ne lui fournit que des sujets de nouvelles. Romancier, il se tient en marge des milieux littéraires et publie ses premières œuvres dans des journaux sportifs. Il décide de venir au Canada après avoir été tenté par la Bolivie et la Polynésie. Son séjour au Québec, qu'on serait porté à réduire aux quelques mois durant lesquels il vit chez les Bédard, l'amène, en fait, à voyager en tous sens et à tâter de plusieurs métiers. La mort le surprend après un nouveau départ et sa dernière lettre, qu'il serait facile d'imaginer comme une espèce de testament, n'est qu'un laconique itinéraire⁵.

L'auteur de *Colin-Maillard* avait-il des opinions politiques ? L'auteur de *Monsieur Ripois et la Némésis* avait-il des maîtresses ? L'auteur de *Maria Chapdelaine* allait-il à la messe ? « Neveurmagne ! » Ici, Louis Hémon n'est que prudence, discrétion, mystère. Il n'aime pas se compromettre et fuit les engagements comme les confidences. Sceptique, il évite les discussions et s'interdit les polémiques ; étranger en Angle-

4. Lorsqu'il doit remplir des fiches d'état civil, Louis Hémon désigne ainsi son emploi. Renseignement donné par Allan McAndrew, *Louis Hémon, sa vie et son œuvre*, Paris, Jouve, 1936, p. 39.

5. « Je pars ce soir pour l'Ouest. Mon adresse sera Poste Restante *Fort William (Ontario)* pour les lettres partant de Paris pas plus tard que le 15 Juillet. Ensuite Poste Restante *Winnipeg (Man.)* pour les lettres partant de Paris pas plus tard que le 1^{er} Août. Après cela, je vous aviserai. Marquez toutes ces lettres dans le coin : « *to await arrival* ». Amitiés à tous. (signé) L. Hémon. P./S. J'ai envoyé à votre adresse (mais à mon nom) trois paquet [*sic*] de papiers, comme papiers d'affaires recommandés. Mettez les [*sic*] dans la malle, avec mes autres papiers s.v.p. (signé) L. » Lettre à sa mère, datée de Montréal, 24 juin 1913.

terre, étranger au Canada, il respecte tant bien que mal les opinions, les usages, les préjugés de ceux qu'il fréquente. À Péribonka, il suivra les Bédard à la messe (mais il finira, malgré lui, par scandaliser la population entière du fait qu'il s'abstient des sacrements) ; à Québec, à Montréal, il garde un silence prudent. Contrairement à ce qu'on a pu dire, il ne s'intéresse aucunement à nos luttes nationales⁶. D'ailleurs, toute politique l'ennuie au point que, de son propre aveu, il n'a « jamais été électeur »⁷. Quant à sa vie privée, il n'en parle à personne, surtout pas à sa famille.

Lorsqu'il écrit aux siens, Louis Hémon s'adresse ordinairement à sa mère. Ce sont des lettres enjouées dont l'intention profonde semble être de rassurer et de tenir à l'écart. Si Madame Hémon, cédant parfois à une compréhensible inquiétude, le presse de questions ou se plaint de la trop grande réserve de son fils, il répond en faisant de l'humour ou bien en s'excusant de ne pas pouvoir se confier⁸.

Tout autres sont les lettres, très rares, il est vrai, qu'il envoie à son père. L'humour en est presque toujours absent. Tantôt, il s'agit de traiter une question précise : demande d'argent, projet d'études, et la lettre se présente sous la forme claire et dépouillée d'un exposé ; tantôt, il s'agit, comme dans les textes qui suivent, d'une réponse qui devient un véritable engagement personnel l'opposant violemment à son père.

6. « ... les journaux locaux en sont réduits à remplir leurs colonnes de discussions, parlementaires ou autres, sur les écoles catholiques dans le Manitoba et autres sujets également passionnants dont je me surfiche. » Lettre à sa mère, datée de Montréal, 13 mars 1912.

7. « Delcassé m'ennuie, Jaurès aussi. Il n'y a que les « Suffragettes » qui mettent une note de gaieté dans un monde entièrement terne. Aussi je voudrais être femme pour faire de la lutte gréco-romaine avec les gros policemen, agiter des petites bannières et embêter les ministres. Quand on a le vote, on s'en moque pas mal. Je n'en parle d'ailleurs que par intuition, n'ayant jamais été électeur. » Lettre datée de Londres, 30 janvier 1908. Ce fragment de lettre a déjà été cité dans la revue *Liaison*, Montréal, mai 1948, p. 263.

8. « Vous auriez moins de chagrin si je vous faisais mes confidences, auxquelles vous avez vraiment droit ; mais il m'est presque physiquement impossible de faire des confidences. C'est une sorte d'infirmité. » Lettre à sa mère, datée de Londres, octobre 1911. Cité par Allan McAndrew, *op. cit.*, p. 34.

La lettre de Montréal que Louis Hémon adresse à son père le 19 mai 1913 et que nous présentons maintenant, est l'avant-dernière qu'il écrivit à sa famille (la dernière étant celle que nous avons citée précédemment). En voici brièvement les circonstances. Durant son séjour à Londres, Louis Hémon avait vécu avec une jeune femme, Lydia O'Kelly, dont il avait eu une fille, Lydia Kathleen, née le 12 avril 1909. La mère ayant perdu la raison, l'enfant fut confiée à sa tante Kitty, la sœur de sa mère, qui en prit soin avec la plus vive affection. C'est de cette personne que vient la lettre « écrite en anglais » que les parents Hémon ont ouverte et lue, bien qu'elle ait été clairement adressée à leur fils.

Montréal, 19 mai 1913

J'ai bien reçu ta lettre du 3 Mai, contenant une lettre à moi adressée, et ouverte. J'ai également pris bonne note de tes explications à ce sujet. Que cette lettre ait été ouverte par erreur, dans un moment de hâte, je peux le croire, encore que mes noms et prénoms, clairement étalés sur l'enveloppe, rendent déjà cette supposition difficile: Mais que, une fois ouverte, en face d'une lettre qui commençait « Cher Mr. Hémon » et écrite en anglais, on en ait pris connaissance à loisir au lieu de se reporter à l'adresse, etc... je regrette de ne pas trouver en moi la candeur suffisante pour trouver cela vraisemblable. L'ouverture de cette lettre a pu être une erreur, sa lecture n'a été à coup sûr qu'une grossière indélicatesse.

Et, cédant une fois de plus à cette soif d'intervention inefficace et platonique que vous considérez évidemment comme un devoir, vous demandez les plus complètes explications. C'est bon.

Il y a une petite fille — de quatre ans — dont je suis assurément le père. Il n'y a eu en l'espèce ni mariage, ni séduction (loin de là.). Si la mère mérite de l'estime ? Et l'estime de qui ? J'imagine que vous et moi ne voyons pas ces choses là [sic] de la même manière. La question ne se pose même pas; autrement j'aurais répondu oui. La question ne se pose pas parce qu'elle mérite à coup sûr la pitié, car elle est à présent à l'asile d'aliénés de Hanwell, et atteinte de folie probablement incurable. C'est sa sœur, la tante de l'enfant, qui en a pris soin. C'est d'elle que venait la lettre que vous avez ouverte. Il se trouve précisément que sa

Le 15 Louis se réveille pour ce qui il vout. Car dans tout cela il faut mettre toute hypocrisie de côté; même la morale bourgeoise ne blame dans ces choses là que la venue de l'enfant, et non la pure pour ce qui j'ai vu dans une invraisemblable chasteté.

Une fois de plus je ne vous demande rien et vous n'avez rien à faire. Je ferai ce que j'ai pu faire. Je ne pense pas à faire à un instant, sans conseil et sans conseil. Et je ne vous conseillerais pas de tenter quoi que ce soit en dehors de ce qui est usagé vers à d'y revenir plus.

Je m'arrête ici; et j'ai aimé autant garder pour une autre lettre ce que j'ai à dire de mon départ de Rouen, dans trois semaines environ; comme on se connaît et comme on se comprend mal, cette parenté est expédient!

Je vous fais de la peine à chaque instant, et à chaque instant vous êtes en vous faite quelques choses que je blâmerai de vous.

Affectueux
tout de vous



Fragment de la lettre de Louis Hémon
à son père, datée du 19 mai 1913.

lettre s'est croisée avec une de moi, dans laquelle je lui envoyais de l'argent; car il va sans dire qu'elle a été payée pour sa peine; pas très régulièrement il est vrai, pour des raisons qui se comprennent toutes seules.

Vous n'avez jamais eu à intervenir là-dedans parce que je considère que cela ne vous regarde en rien. J'ai mon code. Tout comme vous. Je fais ce que je pense devoir faire; et quand il s'agit d'une chose qui regarde moi d'abord, j'entends non seulement faire ce que je veux, mais encore que vous fassiez ce que je veux; c'est à dire [sic] rien. C'est facile. Commencez de suite.

Il y a une phrase malheureuse dans ta lettre. Magnanime, tu veux bien me dire que tu parles ou plutôt que tu écris sans indignation et sans colère. Tu es bien bon. Bien bon de refouler ton indignation en une affaire dont tu ne sais rien. Bien bon de contenir ta colère à la pensée de ces débordements effrénés que sont évidemment la venue lamentable d'un enfant dont personne n'a voulu, l'accouchement, les mois de nourrice, sous une menace de folie. Oui ! je me suis bien amusé ! Et quand tu t'écries : « Voilà à quoi aboutissait notre longue complaisance ! » Je ne peux y comprendre qu'une chose, c'est que tu fais allusion à l'argent que j'ai été en effet un imbécile et un lâche de prendre si longtemps. Si tu te désoles de penser que ces subsides m'ont aidé à payer les dépenses de l'enfant, je n'ai rien à dire. Je te laisse ce regret pour ce qu'il vaut. Car dans tout cela il faut mettre toute hypocrisie de côté; même la morale bourgeoise ne blâme dans ces choses-là que la venue de l'enfant, et non le père pour n'avoir pas vécu dans une invraisemblable chasteté.

Une fois de plus je ne vous demande rien et vous n'avez rien à faire. Je ferai ce que je pourrai faire et ce que je penserai avoir à faire à ma manière, sans contrôle et sans conseil. Et je ne vous conseillerai pas de tenter quoi que ce soit en dehors de moi et malgré moi. N'y revenez plus.

Je m'arrête ici, et j'aime autant garder pour une autre lettre ce que j'ai à dire de mon départ de Montréal, dans trois semaines environ. Comme on se connaît et comme on se comprend mal, entre parents et enfant ! Je vous fais de la peine à chaque instant, et à chaque instant vous dites ou vous faites quelque chose qui m'éloigne de vous.

*Affectueusement tout de même
(signé) L. HÉMON*

Si la lettre que nous venons de citer au complet est unique par l'importance des révélations qu'elle fait, par la fermeté et la précision des propos, elle ne l'est pas par le ton. Il existe au moins une autre lettre, remontant à l'époque où le jeune Hémon se trouve à Oxford, qui est l'affirmation d'un idéal personnel d'indépendance, idéal encore imprécis mais contraire en tout cas à celui de son père. Une fois de plus, il s'agit d'une réponse à une lettre de reproches. En voici la première partie :

... Tu me souhaites dans ta lettre un tas d'horribles événements, comme de changer de caractère, ou de mûrir, ou de me transformer moralement, et autres aventures. J'imagine que ce doit être très pénible quand on a passé 19 ans à s'habituer à un caractère, d'en changer brusquement pour un autre qu'on ne connaît pas, au moment où l'on commençait à se faire au premier. J'imagine encore que si tu entends par « mûrissement » le progrès qui consiste à se couler dans le moule de la majorité de ses concitoyens, à faire toutes choses avec poids, raison et mesure, à éviter ce qui « ne se fait pas » — et à rechercher au contraire les faits, gestes et paroles qui ont servi avant vous à un grand nombre d'être à peu près humains, pour en faire soi-même le même usage soigneusement déterminé par la Raison, ce doit être également une chose très désagréable de sentir se faire en soi une transformation de ce genre — Enfin si le « progrès moral » que tu me souhaites, et dont tu crois avoir remarqué les débuts, ô illusion, t'a donné la douce espérance de voir éclore en moi le jeune homme rangé, pondéré et tranquille propre à devenir avec l'âge un parfait Mr Prud'homme ou le modèle des fonctionnaires; je crois, hélas, qu'il te faut rayer cela de tes papiers...⁹

Au-delà des mythes, il y a les écrits, ceux qui restent, qui figent les faits et cristallisent les attitudes. Si l'auteur de *Maria Chapdelaine* ne fut ni Monsieur Prud'homme ni le Survenant, qui fut-il donc ? Il est évident que les textes que nous venons de citer n'expliquent pas tout le romancier. Je crois cependant certain qu'ils révèlent un homme.

NICOLE DESCHAMPS

9. Lettre d'Oxford, sans date, adressée à son père.